

BTS opticien-lunetier

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

GRETA CFA AQUITAINE
MAIGNIEN Emilie
05.56.06.89.73
pole.optique@greta-cfa-aquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien
Épreuves écrites
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

* Avoir entre 16 et 29 ans révolus

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titulaire du BTS opticien lunetier est un professionnel de santé doté de compétences scientifiques, techniques et commerciales. Il analyse la prescription de l'ophtalmologiste, ou peut procéder si besoin à l'examen de vue préalable du client. Il propose ensuite des équipements - lunettes, lentilles de contact - répondant au profil et aux attentes de celui-ci et adaptés à la morphologie de son visage. Il effectue les mesures morphologiques, commande les équipements adéquats, et procède aux différentes étapes nécessaires au montage des lunettes (façonnage et montage des verres en atelier, découpage, meulage, polissage, insertion dans la monture). Enfin, il adapte l'équipement sur le client, et assure ensuite le service après-vente et les réparations courantes

Contenu et modalités d'organisation

En plus des enseignements généraux (français, langue vivante, mathématiques), la formation comporte des enseignements professionnels : Communication (2 heures hebdomadaires la 1^{re} et la 2^e année) Gestion (3 heures hebdomadaires la 1^{re} année, 2 heures la 2^e) : l'entreprise, gestion budgétaire, comptabilité, connaissance du marché, gestion d'un espace de vente, vente, marketing, gestion des ressources humaines, cadre juridique, bureautique, communication ... Optique géométrique et physique (3 heures hebdomadaires la 1^{re} et la 2^e année) : lois fondamentales de l'optique, optique géométrique, reflexion-refraction, instruments d'optique, radiométrie-photométrie, ... Etude technique des systèmes optiques (3 heures hebdomadaires la 1^{re} et la 2^e année) : outils de communication technique, technologies du domaine mécanique et du domaine de l'optique. Analyse de la vision (7 heures hebdomadaires la 1^{re} année, 9 heures la 2^e) : anatomie et physiologie oculaire, optique physiologique, optométrie, lentilles de contact ... Mesures faciales (2 heures hebdomadaires la 1^{re} année, 1 heure la 2^e). Etude, réalisation, contrôle d'équipement (7 heures hebdomadaires la 1^{re} année, 6 heures la 2^e) : composants (verres, monture), montages et maintenance des équipements, adaptation des équipements. Magasin d'application (2 heures hebdomadaires la 2^e année) : accueil du client, orientation du choix, réalisation de travaux. Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 6 semaines. Cette période doit lui permettre d'appréhender les réalités professionnelles et d'acquérir des compétences notamment en communication, aux contacts de la clientèle.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

BTS opticien-lunetier - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

 Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'étude est envisageable en licence professionnelle métiers de l'optique ou optique professionnelle, en classe préparatoire aux grandes écoles ou dans certaines écoles d'ingénieur.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00639806	du 07/09/2026 au 30/06/2028	Lormont (33)	LYCEE DES METIERS JACQUES BREL		Non éligible	
00651013	du 07/09/2026 au 30/06/2028	Lormont (33)	GRETA CFA AQUITAINE			